

## COMMUNE DE NORDAUSQUES

### PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA REUNION DU 4 JUIN 2020

#### **1/Compte-rendu du 25/05/2020 :**

Le compte-rendu de la réunion du 25/05/2020 est validé à l'unanimité.

#### **2/Délégations au Maire :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents accorde les délégations suivantes à Monsieur le Maire pour toute la durée du mandat :

1° De fixer, dans les limites d'un montant de 2500 € par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

2° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

3° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

4° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

5° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

6° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

7° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

8° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

9° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire,

10° D'exercer, au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du code de l'urbanisme ;

11° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L 240-1 à L 240-3 du code de l'urbanisme ;

12° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

#### **3/Indemnité des élus :**

A la demande de Monsieur le Maire et après acceptation par le Conseil Municipal, cette question est reportée.

#### **4/ Commissions Communales :**

En amont du conseil municipal, ou pour aider l'autorité territoriale dans ses décisions, interviennent plusieurs commissions municipales dans lesquelles se prépare le véritable travail de fond, d'élaboration et de réflexion des élus.

Les commissions formulent des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

C'est pour répondre à une totale transparence et dans la volonté d'associer tous les élus à la redynamisation de la vie communale que les commissions communales Nordausquoises ont été créées.

Les séances des commissions municipales ne sont en principe pas publiques puisqu'il s'agit d'élaborer des travaux préparatoires. Toutefois, si la commission l'estime nécessaire, des membres extérieurs pourront être invités afin d'émettre un avis éclairé.

Par ailleurs, de nouvelles commissions pourront être créées dès lors qu'un intérêt pour la collectivité le justifie. Les commissions n'ont donc pas de compétences exhaustives. Leurs missions sont amenées à évoluer pour répondre aux attentes de la collectivité.

Les 12 commissions sont organisées en 3 pôles :

Les services généraux, les services à la population et les services techniques.

Parallèlement à celles-ci, les différents élus pourront se rassembler autour de projets spécifiques délimités dans le temps.

Les commissions communales existantes sont les suivantes :

### **POLE SERVICES GENERAUX :**

#### **La commission Administration & personnel :**

- Ses compétences : Organisation et fonctionnement des services publics communaux – gestion du personnel communal – réflexion sur la création de nouvelles Commissions – gestion des assurances
- Ses membres :
  - Président : Mme PONSIN Sandrine
  - Vice-président : Mme TIBERGHIEEN Mélanie
  - Membre du Conseil municipal : Mme JOLY, M. DUQUESNE, M. DUCROCQ  
M. GHISKIER, M. EVRARD

#### **La commission Budget :**

- Ses compétences : Préparation et élaboration des documents financiers de la Commune (Budgets primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs) – Examen des demandes de subventions des associations – Gestion de la dette et des emprunts
- Ses membres :
  - Président : Mme JOLY Laurence
  - Vice-président : M. EVRARD André
  - Membres du Conseil municipal : Mme DUCROCQ, Mme HUSSLER, M. BERTIN, Mme BRIENNE.

#### **La commission appels d'offres :**

- Sa compétence : Gestion des appels d'offres
- Ses membres :
  - Président : M. DEBOVE Gilles
  - Membres titulaires : Mme JOLY Laurence, M. EVRARD André, Mme DUCROCQ Sabine

- Membres suppléants : Mme HUSSLER-MAGNIER Vanessa, M. BERTIN Maxence, Mme BRIENNE Ingrid.

#### **La commission Communale des impôts directs :**

- Présidente : Mme JOLY Laurence
- Vice-Présidente : Mme DUCROCQ Sabine
- Membres du conseil : M. EVRARD André, Mme PONSIN Sandrine

(12 titulaires et 12 suppléants ont été proposés aux services fiscaux qui sélectionneront 6 titulaires et 6 suppléants)

#### **La commission Communale de contrôle des listes électorales**

- Mme JOLY Laurence

(cette commission sera composée également d'un représentant de l'Administration et un représentant de Justice )

### **PÔLE SERVICE TECHNIQUE**

#### **La commission Urbanisme et PLU :**

- Ses compétences : Gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme - Elaboration et coordination des éventuelles révisions du PLUi
- Ses membres :
  - Président : M. DUCROCQ Gérard
  - Vice-président : Mme DUCROCQ Sabine
  - Membres du Conseil municipal : M. ERCKELBOUDT, M. HETRU Freddy, M. DUQUESNE Bruno, M. GHISKIER Mickaël, M. DENYS Matthieu

#### **La commission Voirie, travaux et sécurité :**

- Ses compétences : Programmation des travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et bâtiments communaux - Programmation des travaux d'entretien des routes communales – Pré-instruction des demandes déposées et liées à la voirie communale (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), modification de la circulation suite à une demande de raccordement, ...) – Réflexion et la programmation des mesures de sécurité sur le territoire du village (sécurité routière, biens dégradés présentant un danger pour les personnes et autres biens, ...) – Numérotation et dénomination des voies
- Ses membres :
  - Président : M. DEBOVE Gilles
  - Vice-président : M. DUQUESNE Bruno
  - Membres du Conseil municipal : M. BERTIN Maxence, Mme DUCROCQ Sabine, M. HETRU Freddy, M. DUCROCQ Gérard, M. EVRARD André.

### **La commission Environnement et gestion du patrimoine :**

- Ses compétences : Gestion des questions relatives aux espaces verts communaux , de la gestion de la Hem- Préservation et valorisation des zones remarquables de la commune - Valorisation du patrimoine historique et des traditions locales.
- Ses membres :
  - Président : M. DUCROCQ Gérard
  - Vice-président : M. ERCKELBOUDT Simon
  - Membres du Conseil municipal : Mme DUCROCQ Sabine, Mme JOLY Laurence, Mme ST-MAXENT Sandrine.

### **PÔLE SERVICE A LA POPULATION**

#### **La commission Action sociale :**

- Ses compétences : Définition de la politique sociale mise en œuvre par le CCAS et le Centre social, notamment dans la recherche et dans la mise en place d'actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux personnes en difficulté – Gestion des actions en faveur des aînés – Réflexion et mise en œuvre d'actions pour la jeunesse et la petite enfance
- Ses membres :
  - Président : Mme JOLY Laurence
  - Vice Président : Mme PONSIN Sandrine
  - Membres du Conseil municipal : Mme DACHICOURT Laurène, M. DENYS Matthieu, Mme TIBERGHIE M élanie, Mme BRIENNE Ingrid.

#### **La commission de Communication et de l'information municipale :**

- Ses compétences : Élaboration de l'information, - Gestion du site de la mairie - Organisation de rencontres citoyennes - Contact avec la presse
- Ses membres :
  - Président : MME PONSIN Sandrine
  - Vice-président :M. ERCKELBOUDT Simon
  - Membres du Conseil municipal : Mme HUSSLER-MAGNIER Vanessa, M. DENYS Matthieu, Mme DACHICOURT Laurène.

#### **La commission lien communautaire et du bien vivre à Nordausques :**

- Ses compétences : Réflexions sur les actions à mettre en œuvre sur le village pour redynamiser la vie locale – Sûreté et prévention de la délinquance -- Organisation d'événements et activités culturelles – Relation et relais avec les associations locales - Réflexion sur l'évolution de la Zone artisanale –
- Ses membres :
  - Président : M. DEBOVE Gilles
  - Vice-président : Mme HUSSLER Vanessa

- Membres du Conseil municipal : Mme BRIENNE Ingrid, Mme PONSIN Sandrine, M. DENYS Matthieu, Mme TIBERGHIEEN Mélanie, M. BERTIN Maxence, Mme JOLY Laurence, M. GHISKIER Mickaël

**La commission éducation sport et culture :**

- Ses compétences : Gestion des questions relatives à l'éducation civique, organisation des cérémonies commémoratives, promouvoir le sport, apporter un soutien aux partenaires institutionnels, aux associations.
- Ses membres : Président : M. DUCROCQ Gérard
- Vice-président : Mme BRIENNE Ingrid
- Membres du conseil municipal : M. HETRU Freddy, M. GHISQUIER Mickaël, M. DUQUESNE Bruno, Mme HUSSLER-MAGNIER Vanessa, Mme TIBERGHIEEN Mélanie, M. ERCKELBOUDT Simon

**5/ Vote des taux de la taxe foncière s/le bâti et la taxe foncière sur le non-bâti :**

A la demande de Monsieur le Maire et après acceptation par le Conseil Municipal, cette question est reportée.

**6/Vote des subventions aux associations :**

A la demande du Conseil Municipal, cette question est reportée.

**7/Participation 2020 pour le centre de loisirs :**

La participation pour centre de Loisirs est arrêtée à 3 €. (En respect de la Loi, les membres du Conseil concernés par cette participation n'ont pas pu prendre part à la délibération).

**8/Participation fournitures scolaires pour les enfants scolarisés à l'extérieur 2019/2020 :**

La participation est fixée à 49 €.

**9/Crédit fournitures scolaires pour la rentrée 2020/2021 :**

Le crédit est fixé à 51 €. (En respect de la Loi, les membres du Conseil concernés par cette décision n'ont pas pu prendre part à la délibération).

**10/ Récompenses scolaires :**

Un dictionnaire sera offert ainsi qu'une clé Usb aux enfants de CM2 entrant au collège. La proposition faite par la société « lire demain » est validée (montant par enfant 22€66). Pour les enfants des autres classes, un livre de prix leur sera offert (crédit 6 €). (En respect de la Loi, les membres du Conseil concernés par cette décision n'ont pas pu prendre part à la délibération).

**11/ Adhésion au groupement de commandes proposée par la Région Hauts de France pour l'Achat de masques :**

A la demande de Monsieur le Maire et après acceptation par le Conseil Municipal, cette question est reportée.

## Informations et questions diverses :

**-Sinistre du 4/02/2020** : Monsieur Gérard DUCROCQ explique à l'Assemblée que le terrain de football n'est pour l'instant pas accessible, suite à la tempête de février dernier, des poteaux ont été fragilisés et qu'après l'intervention de la Société Engie, il s'avère que d'autres poteaux sont en mauvais état également. Monsieur le Maire donne lecture des différents devis suite aux dégâts de la tempête du 4 février dernier :

Terrain de football 4400 €, Radar pédagogique (rue de gravelines) : 2820 €, une tuile de la toiture de la mairie : 1139 €.

Il précise que pour le terrain de football, il n'a pas eu le rapport de l'expert.

Il informe également le Conseil que pour le terrain de football, un devis avait été demandé pour la remise en état de l'ensemble du terrain et qu'il s'élève à 56 000 €.

**-Sinistre angle route nationale/rue de la mairie** : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un camion a accroché un potelet à l'angle de la rue de la mairie et de la nationale. Les assurances AMP viennent de donner leur accord pour le remplacement de ceux-ci pour un montant de 1080 €. Il s'avère qu'il a été remplacé.

**-Cimetières et église** : Le Conseil Municipal donne son accord pour que Monsieur Jacques BARA continue à ouvrir et fermer l'église et les cimetières.

**Label Ecole Numérique 2020** : Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Ministère de l'Education Nationale a fait un appel à projets « Label écoles Numériques 2020 » auprès des Collectivités Territoriales afin d'apporter son soutien financier par le biais de subventions pour l'achat d'équipements relatifs au Numérique. Il donne ensuite la parole à Mme Sandrine PONSIN. Celle-ci rappelle que les écoles par le biais de la municipalité ont déjà dans le cadre de ce programme étaient dotées d'équipements, TBI notamment et que ce nouveau projet permettrait en outre de se doter de tablettes. Les subventions seraient de l'ordre de 50 % des dépenses engagées dans la limite de 7000 € pour chaque école (primaire et maternelle) avec un minima de 3000 € de dépenses.

La commission enseignement est en charge d'étudier le dossier.

## **Accueil des enfants domiciliés à l'extérieur de la commune à l'école de Publique de Nordausques :**

Monsieur le Maire demande à son Conseil de se prononcer sur :

**1/ L'Accueil des enfants extérieurs à l'école Publique de Nordausques** : (En respect de la Loi, les membres du Conseil concernés par cette décision n'ont pas pu prendre part à la délibération) Le Conseil Municipal décide (par 11 voix contre et 3 voix pour) de ne pas accepter les enfants domiciliés à l'extérieur de la Commune à l'école Publique de Nordausques.

**2/L'Accueil des enfants extérieurs dont la nourrice est domiciliée à Nordausques** : (En respect de la Loi, les membres du Conseil concernés par cette décision n'ont pas pu prendre part à la délibération) Le Conseil Municipal décide (par 8 voix contre, 4 pour et 2 abstentions) de ne pas accepter les enfants domiciliés à l'extérieur de la Commune dont la nourrice est domiciliée à Nordausques.

## **Création d'un site internet :**

Monsieur Simon ERCKELBOUDT présente sa proposition de nouveau site internet. Il est vivement remercié pour l'important travail déjà effectué. Il est chargé avec la commission communication de faire aboutir ce projet.

**Délégué au Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale :**

Monsieur Simon ERCKELBOUDT est désigné pour représenter la Commune au sein de cet organisme, il est suppléé par Monsieur le Maire.

**Subvention Conseil départemental -voirie rue de l'église :** Le Conseil Municipal accepte la subvention

du Conseil Départemental d'un montant de 15 000 € accordée à la commune pour des travaux de réfection de la rue de l'église. Travaux dont le devis s'élève à 52 758 €. Ce dossier sera réexaminé.

**Réouverture du City-stade :** Monsieur le Maire informe le Conseil de sa décision de rouvrir le city-stade et le skate en dehors des heures d'école (mercredi, samedi et dimanche).

**Rôtissoire :** Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été saisi d'une demande d'installation le samedi matin sur la place d'un vendeur de poulets rôtis. Il demande au Conseil de se prononcer. celui-ci ( par 11 oui, 2 non et 1 abstention ) accepte l'installation de ce commerce.

**Fleurissement :** la commission bien vivre à Nordausques est chargée de cette question.

**Brocante :** Le Conseil Municipal décide que la brocante du 2 août n'aura pas lieu cette année.

Levée de séance : 22 h 15.

La secrétaire de séance,  
Mélania TIBERGHIEU .



Le Maire de Nordausques,  
Gilles DEBOVE.

